

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03749 Numéro SIREN : 502 183 429 Nom ou dénomination : LULEEN
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2018 sous le numéro de dépôt 21683

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

16 NOV. 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 70 Avenue du Général de Gaulle 94022 CRETEIL

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 2 1 8 3 4 2 9 0 0 0 2 1

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31 08 2017		N-1 31 08 2016	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
							Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	40 581	AU	8 501	32 080	34 754
		Immobilisations en cours	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	5 886 673	CV		5 886 673	5 931 673
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	750 000	BE	59 075	690 925	715 787
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	130	BI		130	130
	TOTAL (II)			BJ	6 677 385	BK	67 576	6 609 808
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			1 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	97 450	BY		97 450	33 421
		Autres créances (3)	BZ	3 000 011	CA		3 000 011	2 926 797
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	96 660	CG		96 660	21 427
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	63	CI		63	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	3 194 185	CK		3 194 185	2 982 646
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 871 570	1A	67 576	9 803 994	9 664 992
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL LULEEN</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 157 180)	DA	5 157 180	5 157 180
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	15 900	15 900
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	311 228	307 715
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	2 456 043	2 489 298
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(237 473)	70 258
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	3 070	2 631
		TOTAL (I)	DL	7 705 949
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	447 975	590 118
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	10	4 204
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 592	8 006
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 889	19 652
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	875 000	1 000 000
	Autres dettes	EA	707 578	27
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 098 045	1 622 009
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 803 994	9 664 992
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 793 414	1 176 287
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	600		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LULEEN</u>								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			16 919	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	485 000	FH		FI	485 000	502 908	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	485 000	FK		FL	485 000	519 827		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 674	1 817		
	Autres produits (1) (11)					FQ	8			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	486 683	521 645	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		16 919	
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	88 541	61 983	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	24 834	24 311	
	Salaires et traitements*						FY	312 657	312 867	
	Charges sociales (10)						FZ	77 401	76 965	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	4 492	4 008	
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	8	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	507 935	497 055		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(21 251)	24 589		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	32 747	69 262	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	43 630	52 500	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	34 212		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	110 591	121 762		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	59 075	34 212	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	267 254	12 532	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	326 329	46 745		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(215 737)	75 017		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(236 989)	99 607		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL LULEEN			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	439 614
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	484 614
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(484) (614)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		28 735
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	597 275	643 408
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	834 748	573 150
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(237 473) 70 258
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	32 747 69 262
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	256 496 31
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	100
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	1 674 1 817
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	77 401 76 965
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	amortissements dérogatoires		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
contraventions		439	45	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL LULEEN										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	34 419	KW		KX	1 818	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 344	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	38 763	LO		LP	1 818	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	5 931 673	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	750 000	IR		IS	750 000		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	130	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	6 681 803	LR		LS	750 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	6 720 566	ØH		ØJ	751 818		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORP	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	36 237	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 344	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IV		NG		NH	40 581	NI			
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IO		ØX	45 000	ØY	5 886 673	ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B	750 000	2C	750 000	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	130	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	795 000	NK	6 636 803	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	795 000	ØL	6 677 385	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL LULEEN</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 441	QE	3 623	QF		QG	7 065		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	566	QM	868	QN		QO	1 435		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	4 008	QV	4 492	QW		QX	8 501		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	4 008	ØP	4 492	ØQ		ØR	8 501		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9 439	N1	N2	N3	N4	N5	N6	439		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP 439	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	439		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW 439	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	439		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LULEEN							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	2 631	TM	439	TN	3 070		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	2 631	TS	439	TT	3 070		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z		TV		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	34 212	07	59 075	08	34 212	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	34 212	TY	59 075	TZ	34 212	UA	59 075
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	36 843	UB	59 514	UC	34 212	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
	- financières	UG	59 075	UH	34 212				
	- exceptionnelles	UJ	439	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/08/2017

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	130	UV	130	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	97 450		97 450					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constatée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	21 553		21 553					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	173		173					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	2 952 365		2 952 365					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	25 919		25 919					
	Charges constatées d'avance		VS	63		63					
	TOTALUX			VT	3 097 655	VU	3 097 655	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	600		600						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	447 375		142 743		304 631				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10		10						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 592		9 592						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 305		7 305						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 845		6 845						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	43 738		43 738						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	875 000		875 000						
Groupe et associés (2)		VI	707 578		707 578						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX			VY	2 098 045	VZ	1 793 414		304 631			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	142 743	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/08/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WB		
			de son conjoint				WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	13 912	XE	
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 028		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ	45	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							IF	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	42 645	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	59 075
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							WO	
								XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
II. DÉDUCTIONS						TOTAL I		WR	203 480
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS	237 473
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	4 262
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	34 212
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts :		(2A			WW	
								XB	
								I6	
								WZ	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZA	
	Majoration d'amortissement*							ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XD
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		XF
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH	275 947
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	72 467
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	72 467

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SARL LULEEN
502183429 IS1

31/08/2017

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL LULEEN</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		72 467
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		72 467
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LULEEN										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	3 513			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	70 258		- Autres réserves	ZD	66 745				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	70 258		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH	70 258				
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance			YT							
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	25 548	25 548					
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 515	2 315					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	61 477	34 119					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	88 541	61 983					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	2 021	1 327					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	22 813	22 984					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	24 834	24 311					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée			YY	99 256	92 650					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	9 345	8 173					
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			0B							
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S							
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)			YP							
	Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1.80 %	2.12 %					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0							
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH							
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale											
N° SIRET de la société mère du groupe											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10) 19 % 15 % ou 16 % 0 %			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (11)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
	TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❷ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LULEEN</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL LULEEN		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01.09.2016 et clos le : 31.08.2017		Durée en nombre de mois : 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	485 000	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	8	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	485 009	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	62 993	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	63 001	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	422 007
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	422 007	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	485 009	
Période de référence	GY	0	1 / 0 9 / 2 0 1 6 GZ 3 1 / 0 8 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31082017

N° SIRET 5 0 2 1 8 3 4 2 9 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LULEEN

ADRESSE (voie) 70 Avenue du Général de Gaulle

CODE POSTAL 94022

VILLE CRETEIL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	40 929

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RENOUE Prénom(s) GREGORY
 Nom marital % de détention 99.99 Nb de parts ou actions 40 929
 Naissance : Date 17052016 N° Département 49 Commune BEAUPREAU Pays FRA
 Adresse : N° 3 Voie
 Code Postal 35170 Commune BRUZ Pays FRA

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31082017

N° SIRET 5 0 2 1 8 3 4 2 9 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LULEEN

ADRESSE (voie) 70 Avenue du Général de Gaulle

CODE POSTAL 94022 VILLE CRETEIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Forme juridique	SA	Dénomination	CJP	N° SIREN (si société établie en France)	397501917	% de détention	39.76
Adresse :	N° 70	Voie	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Code Postal	94000	Commune	CRETEIL
				Pays	FRA		
Forme juridique	SARL	Dénomination	SOFIFAREN	N° SIREN (si société établie en France)	792260051	% de détention	40.00
Adresse :	N° 3	Voie	RUE DE L'ORGUENAI	Code Postal	35170	Commune	BRUZ
				Pays	FRA		
Forme juridique	SCI	Dénomination	JACQUES CARTIER	N° SIREN (si société établie en France)	389109638	% de détention	40.00
Adresse :	N°	Voie	PAINVOISIN	Code Postal	35160	Commune	MONTERFIL
				Pays	FRA		
Forme juridique	SCI	Dénomination	NLL	N° SIREN (si société établie en France)	347843344	% de détention	40.00
Adresse :	N°	Voie	PAINVOISIN	Code Postal	35160	Commune	MONTERFIL
				Pays	FRA		
Forme juridique	SCI	Dénomination	RHAPSODIE	N° SIREN (si société établie en France)	528604275	% de détention	49.90
Adresse :	N°	Voie	PAINVOISIN	Code Postal	35160	Commune	MONTERFIL
				Pays	FRA		
Forme juridique	SARL	Dénomination	RBT	N° SIREN (si société établie en France)	751289737	% de détention	33.33
Adresse :	N° 11	Voie	RUE GERMAINE TILLON	Code Postal	35136	Commune	ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
				Pays	FRA		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CONFLANS	N° SIREN (si société établie en France)	788634301	% de détention	40.00
Adresse :	N° 3	Voie	RUE DE L'ORGUENAI	Code Postal	35170	Commune	BRUZ
				Pays	FRA		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise	SARL LULEEN 70 AVE du Général de Gaulle 94022 CRETEIL 502183429 IS1	31/08/2017
-----------------------------	--	------------

[illegible]

Titre du document

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)☒

Désignation de l'entreprise **SARL LULEEN**
70 AVE du Général de Gaulle

94022 CRETEIL
502183429 IS1

31/08/2017

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01092016	Exercice clos le	31082017	Sanction	☒
Je déclare avoir rempli ce formulaire pour le compte de l'ensemble des sociétés					
Je déclare avoir coché la case					
Je déclare avoir déclaré les revenus de l'ensemble des sociétés, y compris les revenus de l'étranger, et les avoir imputés sur les sociétés déclarées					
Je déclare avoir déclaré les revenus de l'ensemble des sociétés, y compris les revenus de l'étranger, et les avoir imputés sur les sociétés déclarées					
Je déclare avoir déclaré les revenus de l'ensemble des sociétés, y compris les revenus de l'étranger, et les avoir imputés sur les sociétés déclarées					
Je déclare avoir déclaré les revenus de l'ensemble des sociétés, y compris les revenus de l'étranger, et les avoir imputés sur les sociétés déclarées					

A IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL LULEEN	
SIRET	5 0 2 1 8 3 4 2 9 0 0 0 2 1
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
70 Avenue du Général de Gaulle	
94022 CRETEIL	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Activités des sociétés holding
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0
Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	
Déficit	72 467
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quaterdecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches urbaines
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATION	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viséur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable :	
- du conseil :	
- de l'association agréée :	
- N° d'agrément de l'AA :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS - ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

2017

SARL LULEEN
502183429 IS1

31/08/2017

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	100 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)				
Montant des distributions		(e)				
autres que celles visées en (a),		(f)				
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)				
		(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)				100 000
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		100 000

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
RENOU GREGORY	40 929	2016	100 384				
3 35170 BRUZ							
RENOU GREGORY	40 929	2017	212 273				
3 35170 BRUZ							

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

LE BÉNÉFICIAIRE DU FONDS		LE BÉNÉFICIAIRE DU FONDS	
MONTANT DES SALAIRES, ABSTRACTION FAITE DES SOMMES COMPRISSES DANS LES DADS ET VERSÉES AUX APPRENTIS SOUS CONTRAT ET AUX HANDICAPÉS ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL LULEEN

du 01092016

Adresse 70 Avenue du Général de Gaulle 94022 CRETEIL

au 31082017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	RENOU GREGORY GERANT				3	35170 BRUZ FRA			
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	300 000	12 657	1 674		314 331	4 702	33 369		352 403
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	300 000	12 657	1 674		314 331	4 702	33 369		352 403

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		10 717
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		21 284
Total		32 001

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2017... (total col. 9 + total col. 10) ⑩	384 404	– de l'exercice 2017... ⑩	(72 467)
– de l'exercice précédent ⑩	367 769	– de l'exercice précédent ⑩	107 170
Nom et qualité du signataire MR RENOUE Grégory Gérant		À CRETEIL , le 07112017 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

SARL LULEEN
502183429 IS1

31/08/2017

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé SARL LULEEN 502183429	Néant	X
	PME au sens communautaire	
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

LULEEN

70 Avenue du Général de Gaulle

94022 CRETEIL

Comptes au 31/08/2017



Certifié conforme



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	13
Détail des comptes - Produits	16

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion comparatif	19
---	----

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/08/2017	31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	40 582	8 501	32 081	34 755
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	5 886 673		5 886 673	5 931 673
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	750 000	59 075	690 925	715 788
Prêts				
Autres immobilisations financières	130		130	130
ACTIF IMMOBILISE	6 677 385	67 576	6 609 809	6 682 346
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	97 451		97 451	33 421
Autres créances	3 000 012		3 000 012	2 926 798
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	96 661		96 661	21 428
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	63		63	
ACTIF CIRCULANT	3 194 186		3 194 186	2 982 647
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 871 571	67 576	9 803 995	9 664 993

Bilan - Passif

Rubriques	31/08/2017	31/08/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 5 157 180)	5 157 180	5 157 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 900	15 900
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	311 228	307 715
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 456 044	2 489 299
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-237 473	70 258
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 070	2 631
CAPITAUX PROPRES	7 705 949	8 042 983
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	447 975	590 119
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	10	4 204
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 593	8 006
Dettes fiscales et sociales	57 890	19 653
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	875 000	1 000 000
Autres dettes	707 578	28
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 098 046	1 622 009
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 803 995	9 664 993

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/08/2017	31/08/2016
Ventes de marchandises				16 919
Production vendue de biens				
Production vendue de services	485 000		485 000	502 908
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	485 000		485 000	519 828
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 675	1 817
Autres produits			9	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			486 684	521 646
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				16 919
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			88 541	61 983
Impôts, taxes et versements assimilés			24 835	24 311
Salaires et traitements			312 658	312 868
Charges sociales			77 401	76 965
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 493	4 009
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			8	1
CHARGES D'EXPLOITATION			507 935	497 056
RESULTAT D'EXPLOITATION			-21 251	24 590
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			32 748	69 263
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			43 631	52 500
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			34 213	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			110 591	121 763
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			59 075	34 213
Intérêts et charges assimilées			267 254	12 533
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			326 329	46 745
RESULTAT FINANCIER			-215 738	75 017
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-236 989	99 607

Compte de résultat

Rubriques	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	439	614
CHARGES EXCEPTIONNELLES	484	614
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-484	-614
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		28 735
TOTAL DES PRODUITS	597 275	643 408
TOTAL DES CHARGES	834 748	573 150
BENEFICE OU PERTE	-237 473	70 258

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES				
21810000	AMENAG / AGENC BUREAU BRUZ	36 237,64	34 419,44	1 818,20
21830000	MAT BUREAU ET MAT INFORMATIQUE	4 344,00	4 344,00	
28181000	AMORT AGENCEMENT AMENAGEMENT	-7 065,70	-3 441,94	-3 623,76
28183000	AMORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMA	-1 435,37	-566,57	-868,80
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES		32 080,57	34 754,93	-2 674,36
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		32 080,57	34 754,93	-2 674,36
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATIONS				
26100000	ACTIONS SOFIFAREN	4 508 000,00	4 508 000,00	
26101000	PARTS SCI SAUZAIS		45 000,00	-45 000,00
26101100	Titres ouest ventures III	1 250 000,00	1 250 000,00	
26103000	PARTS RBT	5 000,00	5 000,00	
26103100	Titres SCFAREN	60 000,00	60 000,00	
26104000	TITRES JACQUES CARTIER	43 676,00	43 676,00	
26105000	TITRES NLL	8 534,40	8 534,40	
26106000	TITRES RHAPSODIE	7 053,00	7 053,00	
26107000	TITRES SOFIFAREN	4 000,00	4 000,00	
26108000	TITRES SCI CONFLANS	400,00	400,00	
26110000	ACTIONS CAP SOLAR	10,00	10,00	
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		5 886 673,40	5 931 673,40	-45 000,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
27211000	OBLIGATIONS LANGA SOLAR	750 000,00	750 000,00	
29710000	PROV DEP TITRES IMMOBILISES	-59 075,00	-34 212,50	-24 862,50
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		690 925,00	715 787,50	-24 862,50
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	130,00	130,00	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		130,00	130,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		6 577 728,40	6 647 590,90	-69 862,50
AVANCES ET ACOMPTES /COMMANDES				
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS				
40940000	AVANCES & ACPTE VERSES FRS IMMOB		1 000,00	-1 000,00
TOTAL AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS			1 000,00	-1 000,00
TOTAL AVANCES ET ACOMPTES /COMMANDES			1 000,00	-1 000,00
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41111000	CLIENTS GROUPE	97 450,58	32 942,74	64 507,84
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		97 450,58	32 942,74	64 507,84

Détail des comptes - Actif

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES				
41811000	FACTURES A ETABLIR GROUPE		478,56	-478,56
TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES			478,56	-478,56
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		97 450,58	33 421,30	64 029,28
AUTRES CREANCES				
ETAT ET COLLECTIVITES				
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	21 553,55	20 826,55	927,00
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS		109,21	-109,21
44586000	TVA S/FACTURES NON PARVENUES	173,58		173,58
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		21 727,13	20 735,76	991,37
GROUPE ET ASSOCIES				
45104000	CJP COMPTE AVANCE		308 086,39	-308 086,39
45118000	SCI LES SAUZAIS COMPTE AVANCE		357 717,41	-357 717,41
45119000	COMPTE C/CT RBT	165 806,47	145 111,62	20 694,85
45120000	SCI PRO avance de trésorerie		45,77	-45,77
45121000	SCFAREN avance de trésorerie	824 162,01	325 211,13	498 950,88
45190100	C/CT LANGA SOLUTIONS	32 921,51	59 116,44	-26 194,93
45191000	C/C AVANCE CONFLANS	333 250,57	171 483,81	161 766,76
45192000	AVANCE SOFIFAREN	1 558 989,25	1 480 098,82	78 890,43
45193000	AVANCE RHAPSODIE	36 226,23	33 026,45	3 199,78
45593000	Compte courant NLL	500,65	14,21	486,44
45594000	Compte courant Jacques CARTIER	474,53	27,06	447,47
45595000	avance ouiouiland		4 000,00	-4 000,00
45596000	avance neverland	34,20	13 028,37	-12 994,17
45597000	compte courant LOUROSE		4 430,13	-4 430,13
45599000	AVANCE TRESORERIE HONORINE		1 502,05	-1 502,05
TOTAL GROUPE ET ASSOCIES		2 952 365,42	2 902 899,66	49 465,76
DEBITEURS DIVERS				
46720000	COMPTES DEBITEUR DIVERS	20 919,16	3 162,49	17 756,67
46799300	COMPTE DE TRANSITION RESTECO	5 000,00		5 000,00
TOTAL DEBITEURS DIVERS		25 919,16	3 162,49	22 756,67
TOTAL AUTRES CREANCES		3 000 011,71	2 926 797,91	73 213,80
TRESORERIE ET DIVERS				
DISPONIBILITES				
51210000	BNP PARIBAS	96 660,62	21 427,68	75 232,94
TOTAL DISPONIBILITES		96 660,62	21 427,68	75 232,94
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		96 660,62	21 427,68	75 232,94
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	63,00		63,00

Détail des comptes - Actif

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		63,00		63,00
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		63,00		63,00
TOTAL GÉNÉRAL		9 803 994,88	9 664 992,72	139 002,16

Détail des comptes - Passif

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE V	5 157 180,00	5 157 180,00	
TOTAL CAPITAL		5 157 180,00	5 157 180,00	
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION				
10410000	PRIME D'EMISSION	15 900,00	15 900,00	
TOTAL PRIMES D'EMISSION, DE FUSION		15 900,00	15 900,00	
RESERVE LEGALE				
10611000	RESERVES LEGAL PROP DITE	311 228,38	307 715,38	3 513,00
TOTAL RESERVE LEGALE		311 228,38	307 715,38	3 513,00
AUTRES RESERVES				
10680000	AUTRES RESERVES	2 456 043,93	2 489 298,70	-33 254,77
TOTAL AUTRES RESERVES		2 456 043,93	2 489 298,70	-33 254,77
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-237 473,09	70 258,23	-307 731,32
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		-237 473,09	70 258,23	-307 731,32
PROVISIONS REGLEMENTEES				
14500000	AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	3 070,00	2 631,00	439,00
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES		3 070,00	2 631,00	439,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES		7 705 949,22	8 042 983,31	-337 034,09
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT				
EMPRUNTS				
16420000	PRET LANGA SOLUTIONS BNP	445 721,56	588 465,06	-142 743,50
16884000	INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	1 653,48	1 653,48	
TOTAL EMPRUNTS		447 375,04	590 118,54	-142 743,50
BANQUES				
51240000	BNP les SAUZAIS	600,00		600,00
TOTAL BANQUES		600,00		600,00
TOTAL EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT		447 975,04	590 118,54	-142 143,50
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV				
AUTRES EMPRUNTS				
16811000	AUTRES EMP CAP SOLAR	10,00	10,00	
TOTAL AUTRES EMPRUNTS		10,00	10,00	
DETTES RATT. A DES PARTICIPATIONS				
45104000	CJP COMPTE AVANCE	703 228,20		703 228,20
45194000	Compte ELIFAB		31,02	-31,02
45510000	COMPTE COURANT GREGORY RENOU	374,90	222,10	152,80
45511000	COMPTE COURANT JOCELYN RENOU	43,99	42,44	1,55
45586000	intûrûts cc comptes	3 931,08	3 898,48	32,60

Détail des comptes - Passif

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
TOTAL DETTES RATT. A DES PARTICIPATIONS		707 578,17	4 194,04	703 384,13
TOTAL EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV		707 588,17	4 204,04	703 384,13
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
4010000C	COLLECTIF FOURNISSEURS		2 839,38	-2 839,38
4011000C	FOURNISSEURS GROUPE	7 495,09	4 086,80	3 408,29
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		7 495,09	6 926,18	568,91
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
40810000	FRS FACTURES NON PARVENUES	17,50		17,50
40811000	FRS FCTURES NON PARVENUES GROUPE	2 080,00	1 080,00	1 000,00
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		2 097,50	1 080,00	1 017,50
TOTAL FOURNISSEURS		9 592,59	8 006,18	1 586,41
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
43710000	REGIME SOCIAL INDEPENDANTS - RSI	7 305,00	49,00	7 256,00
43860000	ORG SOC-CHARGES A PAYER		503,00	-503,00
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		7 305,00	552,00	6 753,00
ETAT ET COLLECTIVITES				
44551000	TVA A PAYER	6 691,00	9 669,00	-2 978,00
44562000	TVA DEDUCT. S/IMMOB		0,44	-0,44
44571000	TVA COLLECTEE	75,09	2 181,76	-2 106,67
44587000	TVA S/ FACTURES A ETABLIR	79,80	75,14	4,66
44700000	AUTRES IMPOTS TAXES & VERS ASSIMILE	36 500,00		36 500,00
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	7 238,97	7 174,33	64,64
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		50 584,86	19 100,67	31 484,19
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		57 889,86	19 652,67	38 237,19
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
DU SUR TITRES DE PARTICIPATIONS				
26900000	Versement Ó effectuer s/FPCI ouest	875 000,00	1 000 000,00	-125 000,00
TOTAL DU SUR TITRES DE PARTICIPATIONS		875 000,00	1 000 000,00	-125 000,00
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		875 000,00	1 000 000,00	-125 000,00
AUTRES DETTES				
EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.				
41981000	RRR A ACCORD & AV A ET GROUPE		27,98	-27,98
TOTAL EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.			27,98	-27,98
TOTAL AUTRES DETTES			27,98	-27,98
TOTAL GÉNÉRAL		9 803 994,88	9 664 992,72	139 002,16

Détail des comptes - Charges

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
ACHATS				
ACHATS DE MARCHANDISES				
60710000	ACHATS DESTINES A LA REVENTE		16 919,23	-16 919,23
TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES			16 919,23	-16 919,23
TOTAL ACHATS			16 919,23	-16 919,23
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES				
60612000	ACHATS VETEMENTS PROFESSIONNELS		3 484,67	-3 484,67
60613300	GAZOIL VEHICULE TOURISME	2 340,01	2 711,08	-371,07
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIV	34,13	1 468,95	-1 434,82
TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES		2 374,14	7 664,70	-5 290,56
LOCATIONS				
61310930	LOCATION VEHICULES RESTECO	24 768,00	24 768,00	
61320000	LOCATION BOITE POSTALE	780,00	780,00	
TOTAL LOCATIONS		25 548,00	25 548,00	
ENTRETIEN ET REPARATIONS				
61510000	ENTRETIEN VEHICULE	2 153,62	2 844,55	-690,93
61520000	ENTRETIEN BATIMENT		140,00	-140,00
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS		2 153,62	2 984,55	-830,93
PRIMES D'ASSURANCES				
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	1 075,93	1 095,40	-19,47
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		1 075,93	1 095,40	-19,47
DIVERS				
61850000	FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	17 848,31		17 848,31
TOTAL DIVERS		17 848,31		17 848,31
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
62260200	HONORAIRES JURIDIQUES	1 259,70	1 247,35	12,35
62260201	HONORAIRES JURIDIQUES TTC	79,56	78,78	0,78
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTI	176,45	989,74	-813,29
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		1 515,71	2 315,87	-800,16
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES				
62300000	CADEAU CLIENTS	655,00	3 897,00	-3 242,00
62301000	CADEAU ANIMATION SIEGE	250,00	700,00	-450,00
62302000	CADEAU RELATIONS PUBLIQUES	10 717,12		10 717,12
62380000	DIVERS (POURBOIRES, DONTS...)	100,00		100,00
TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES		11 722,12	4 597,00	7 125,12
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
62504000	FRAIS DEPLACEMENTS G RENOU	836,47	27,49	808,98
62560000	FRAIS DE MISSIONS	3 865,59	2 799,96	1 065,63
62570000	RECEPTION	21 284,16	14 792,45	6 491,71

Détail des comptes - Charges

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		25 986,22	17 619,90	8 366,32
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS				
62610000	FRAIS POSTAUX	185,08	157,74	27,34
TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS		185,08	157,74	27,34
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
62700000	SERVICES BANCAIRES	131,97		131,97
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		131,97		131,97
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		88 541,10	61 983,16	26 557,94
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS				
63130000	PART EMPLO FORM PROFESSIONNEL CONTI	65,00		65,00
63330000	FORMATION	32,00	96,00	-64,00
TOTAL IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS		97,00	96,00	1,00
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
63511100	TAXE PROF - CFE	1 766,64	1 060,00	706,64
63511200	TAXE PROF - CVAE	255,00	267,00	-12,00
63514000	TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETES	3 028,00	2 991,33	36,67
63781000	CSG DEDUCTIBLE	19 688,00	19 897,00	-209,00
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		24 737,64	24 215,33	522,31
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		24 834,64	24 311,33	523,31
CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
64110000	REMUNERATION - GERANT	300 000,00	300 000,00	
64140520	MONDIALE PREVOYANCE MAJORITAIRES	1 461,50	1 553,69	-92,19
64140590	CSG CRDS NON DEDUCTIBLE	11 196,00	11 314,00	-118,00
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS		312 657,50	312 867,69	-210,19
CHARGES SOCIALES				
64610000	ALLOCATIONS FAMILIALES	17 111,00	17 302,00	-191,00
64620000	MALADIE	22 477,00	22 769,00	-292,00
64630000	VIEILLESSE	21 140,00	20 546,00	594,00
64640100	LA MONDIALE MAJORITAIRES REV	2 189,06	2 097,99	91,07
64640300	LA MONDIALE RETR PROF MADELIN	14 484,37	14 250,02	234,35
TOTAL CHARGES SOCIALES		77 401,43	76 965,01	436,42
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		390 058,93	389 832,70	226,23
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
68112000	DOT AMORT IMMO CORPORELLES	4 492,56	4 008,51	484,05
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		4 492,56	4 008,51	484,05
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		4 492,56	4 008,51	484,05

Détail des comptes - Charges

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION	8,03	1,04	6,99
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		8,03	1,04	6,99
TOTAL AUTRES CHARGES		8,03	1,04	6,99
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS SUR AMORT DEPREC ET PROVISIONS				
68662000	DAP DEP DES IMMOB FINANCIERES	59 075,00	34 212,50	24 862,50
TOTAL DOTATIONS SUR AMORT DEPREC ET PROVISIONS		59 075,00	34 212,50	24 862,50
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
66116000	INTERETS S/EMPRUNTS	10 703,18	12 474,11	-1 770,93
66150000	INTERETS CPTES COURANTS & DEP CRED	54,65	27,55	27,10
66150100	INTERETS CJP	5 903,68		5 903,68
66150600	INTERETS AVANCE ELIFAB		4,94	-4,94
66152000	INTERETS ELIFAB		26,08	-26,08
66152100	INTERETS SCI JACQUES CARTIER	47,04		47,04
66400000	PERTES S/CREANCES LIEES PARTICIPATI	250 545,47		250 545,47
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		267 254,02	12 532,68	254 721,34
TOTAL CHARGES FINANCIERES		326 329,02	46 745,18	279 583,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT DE GESTION				
67120000	PENALITES ET AMENDES	45,00		45,00
TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION		45,00		45,00
DOT EXCEPT AUX AMORT DEPREC & PROVISIONS				
68725000	AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	439,00	614,00	-175,00
TOTAL DOT EXCEPT AUX AMORT DEPREC & PROVISIONS		439,00	614,00	-175,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		484,00	614,00	-130,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
69500000	IMPOT SOCIETE		28 735,00	-28 735,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES			28 735,00	-28 735,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES			28 735,00	-28 735,00
TOTAL GÉNÉRAL		834 748,28	573 150,15	261 598,13

Détail des comptes - Produits

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
VENTES DE MARCHANDISES - FRANCE				
70700320	ACHATS DESTINES A LA REVENTE		16 919,33	-16 919,33
TOTAL VENTES DE MARCHANDISES - FRANCE			16 919,33	-16 919,33
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
70880320	MANDAT DE DIRECTION CJP 20 %	485 000,04	502 908,41	-17 908,37
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE		485 000,04	502 908,41	-17 908,37
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		485 000,04	519 827,74	-34 827,70
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE				
79100000	TRANSFERT CHARGES EXPLOIT	1 674,76	1 817,19	-142,43
TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		1 674,76	1 817,19	-142,43
AUTRES PRODUITS				
75800000	PRDTS DIVERS.GEST COURANT	8,97	0,84	8,13
TOTAL AUTRES PRODUITS		8,97	0,84	8,13
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 683,73	1 818,03	-134,30
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION				
76100000	PRODUITS DE PARTICIPATION		15 743,20	-15 743,20
76110300	INTERETS CONFLANS	766,76	-2 415,24	3 182,00
76110310	INTERETS SOFIFAREN	26 890,43	30 331,06	-3 440,63
76110320	INTERETS SCI LES SAUZAIS		-857,17	857,17
76110340	INTERETS RBT	2 694,85	2 888,32	-193,47
76110350	INTERETS LOUROSE	12,15	13,49	-1,34
76110400	INTERETS COMPTE COURANT CJP		22 168,96	-22 168,96
76110600	INTERETS AVANCE SCI SAUZAIS	162,94	1 253,09	-1 090,15
76110700	INTERETS AVANCE NEVERLAND	10,45	28,37	-17,92
76110800	INTERETS AVANCE RHAPSODIE	99,78	-17,91	117,69
76110900	INTERETS NLL	0,85	0,12	0,73
76111000	INTERETS JACQUES CARTIER		-86,33	86,33
76111200	INTERETS SCI PRO	-0,63	45,77	-46,40
76111300	INTERETS SCFAREN	2 108,88	164,83	1 944,05
76111500	INTERETS HONORINE	1,50	2,05	-0,55
TOTAL PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION		32 747,96	69 262,61	-36 514,65
PROD. VAL MOBILIERES ET CREANCES				
76270000	INTERETS OBLIGATIONS LANGA SOLAR	43 630,96	52 500,00	-8 869,04
TOTAL PROD. VAL MOBILIERES ET CREANCES		43 630,96	52 500,00	-8 869,04
REPRISES SUR PROV DEPREC ET TRANSF CHARGE				
78660000	REP S/PROV P/DEP ELEMTS FINANCIERS	34 212,50		34 212,50

Détail des comptes - Produits

Compte	Libellé	31/08/2017	31/08/2016	Ecart
	TOTAL REPRISES SUR PROV DEPREC ET TRANSF CHARGE	34 212,50		34 212,50
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	110 591,42	121 762,61	-11 171,19
	TOTAL GÉNÉRAL	597 275,19	643 408,38	-46 133,19

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion comparatif

Rubriques	31/08/2017	31/08/2016	%
Ventes de marchandises		16 919	-100,00
- Coût d'achat des marchandises		16 919	-100,00
MARGE COMMERCIALE			-100,00
Production vendue	485 000	502 908	-3,56
+ Production stockée			
- Destockage de production			
+ Production immobilisée			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	485 000	502 908	-3,56
PRODUCTION + VENTES	485 000	519 828	-6,70
- Coût d'achat des marchandises		16 919	-100,00
- Consommation provenance tiers	88 541	61 983	42,85
VALEUR AJOUTEE	396 459	440 925	-10,08
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts et taxes	24 835	24 311	2,15
- Charges de personnel	390 059	389 833	0,06
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-18 435	26 781	-168,83
+ Reprises, transfert charges	1 675	1 817	-7,84
+ Autres produits	9	1	967,86
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 493	4 009	12,08
- Autres charges	8	1	672,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 251	24 590	-186,42
+ Quote part opérations en commun			
+ Produits financiers	110 591	121 763	-9,17
- Quote part opérations en commun			
- Charges financières	326 329	46 745	598,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-236 989	99 607	-337,92
Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	484	614	-21,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-484	-614	-21,17
- Participation des salariés			
- Impôt sur les bénéfices		28 735	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-237 473	70 258	-438,00
Produits cessions éléments actif			
- Valeur comptable éléments cédés			
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS			

"LULEEN"

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 157 180 €
Siège Social : 70 avenue du Général de Gaulle - 93400 CRETEIL
502 183 429 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-huit février,
A dix-sept heures,

Les associés de la société LULEEN, société à responsabilité limitée au capital de 5 157 180 €, divisé en 40 930 parts de 126 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à BEDEE (35137) - 12 rue du Domaine – ZA de la Retaudais, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| - Monsieur Grégory RENOU possédant | 40 929 parts |
| - Monsieur Jocelyn RENOU possédant | 1 part |

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée, présidée par Monsieur Grégory RENOU, cogérant associé, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Jocelyn RENOU assure quant à lui des fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Autorisation à donner à la Gérance à l'effet de conclure les conventions visées par l'article 1161 du Code civil,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 août 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve également les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 13 912 €, et l'impôt sur les sociétés supporté à raison de ces dépenses et charges.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 août 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à la somme de 237 473,09 €, au poste « autres réserves », qui se trouve ainsi ramené de 2 456 043,93 € à 2 218 570,84 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 7 705 949,22 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices, et la réfaction correspondante, ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividendes éligibles à la réfaction (*)	Dividendes non éligibles à la réfaction (*)
10/08/2017 (**)	100 000,00 €	100 000,00 €	/
31/08/2016	/	/	/
10/05/2016 (**)	401 575,00 €	401 575,00 €	/
31/08/2015	/	/	/
06/02/2015 (**)	511 000,00 €	511 000,00 €	/
31/08/2014	/	/	/

(*) Article 158 du CGI au 2° du 3

(**) AGO – Prélèvement sur les réserves

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune nouvelle convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la Gérance, autorise la Gérance et lui donne tous pouvoirs, en tant que de besoin, à l'effet de conclure les conventions entrant dans le champ d'application de l'article 1161 du Code civil et ce, dans les limites des pouvoirs de la Gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

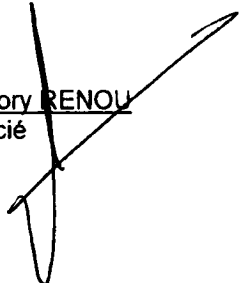
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les cogérants associés.

Monsieur Grégory RENOU
Cogérant associé



Monsieur Jocelyn RENOU
Cogérant associé

